

Barbâtre, le mardi 31 janvier 2017

Monsieur Henri-Michel COMET
Préfet de la Région Pays de la Loire
Préfet de la Loire-Atlantique
6 quai Ceineray - BP 33515
44035 NANTES CEDEX 1

Objet : avis de la Commission Locale de l'Eau sur le dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau « Travaux de renforcement des digues du secteur des Moutiers en Retz / Villeneuve en Retz »

Ref : 44-2016-00317

Monsieur le Préfet,

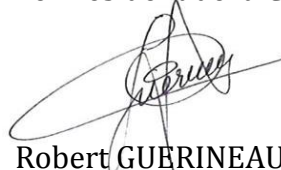
Par un courrier en date du 9 décembre 2016, vous sollicitez l'avis de la CLE du SAGE du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf au sujet du dossier d'autorisation concernant les travaux de renforcement des digues du secteur des Moutiers en Retz / Villeneuve en Retz, et je vous en remercie.

Suite à l'analyse de ce dossier lors de la séance plénière de la CLE du 30 janvier 2017, ce projet semble compatible avec les objectifs du SAGE. Le projet fait partie du programme de travaux du P.A.P.I. et appartient donc à un ensemble de travaux cohérent, ce qui est indispensable dans le cadre de la lutte contre les submersions marines.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous informer que l'avis pour ce dossier est favorable, au regard de sa compatibilité avec le SAGE du marais breton et du bassin versant de la baie de Bourgneuf.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de la CLE



Robert GUERINEAU
Maire de Saint-Gervais

Barbâtre
Beauvoir sur Mer
Bois de Cené
Bouin
Challans
Châteauneuf
Chauvé
Chaumes en Retz
Falléron
Froidfond
Grand Landès
La Barre de Monts
La Bernerie en Retz
La Garnache
La Guérinière
La Plaine sur Mer
L'Epine
Le Perrier
Les Moutiers en Retz
Machecoul Saint Mème
Noirmoutier en l'Île
Notre Dame de Monts
Paulx
Pornic
Préfaillès
Saint Etienne de Mer Morte
Saint Gervais
Saint Hilaire de Riez
Saint Jean de Monts
Saint Michel Chef Chef
Saint Père en Retz
Saint Urbain
Sallertaine
Soullans
Touvois
Villeneuve en Retz